



Québec, le 17 août 2022

PAR COURRIEL

Madame Sophie Verdon
Coordonnatrice
Coalition Solidarité Santé
cssante@gmail.com

Objet : Engagements du Parti libéral du Québec en santé et services sociaux

Madame,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 9 juin dernier, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de Santé et de Services sociaux.

À la suite du dévoilement de notre plateforme électorale qui s'est tenu le 11 juin dernier et que nous vous invitons à consulter au : www.plq.org, nous pouvons dès maintenant vous confirmer que l'accès aux soins et services de santé et de services sociaux est partie prenante dans cet exercice. D'ailleurs, plusieurs propositions qui y ont été mises de l'avant répondent aux préoccupations que vous soulevez dans votre lettre.

Rôle du secteur privé en matière de santé et de services sociaux

Pour le parti libéral du Québec, le secteur privé peut jouer un rôle en matière de santé et de services sociaux, mais celui-ci doit être bien défini et circonscrit. Tout comme vous, nous sommes d'avis qu'il est important de mieux encadrer le recours aux agences.

Toutefois, considérant que depuis plus de deux ans les bris et les fermetures de services sont fréquents dans plusieurs régions du Québec, nous croyons qu'il est primordial de tout faire pour maintenir les soins et les services à la population. Pour y parvenir, nous devons faire appel à l'ensemble des ressources publiques et privées disponibles incluant les organismes communautaires pour nous aider à relever ce défi.

Pour nous, il est inacceptable de constater qu'en 2022, un trop grand nombre de Québécois peinent à recevoir les soins et les services que leur état de santé requiert.

Humanisation du système public de santé et services sociaux

Le Parti libéral du Québec est depuis plusieurs années très préoccupé par l'humanisation du réseau de la santé. À cet effet, j'aimerais vous rappeler qu'en 2018 notre gouvernement a déployé les premiers projets des projets sur les ratios professionnels en soins/patients. D'ailleurs, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) avait reconnu que « la mise en place des projets ratio-professionnelle en soins/patients dans toutes les régions du Québec est un pas concret et important pour l'amélioration des conditions de travail et la qualité des soins à la population. »

Les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre limitent grandement la capacité du réseau de la santé de livrer l'ensemble des services requis par la population, et ce malgré la passion et les efforts importants, jour après jour, des travailleurs du réseau.

La pénurie de main-d'œuvre est un problème complexe qui nécessite des interventions variées soutenues par un plan de match complet agissant sur plusieurs facteurs fortement liés entre eux. Ainsi, un gouvernement libéral déploierait d'urgence une nouvelle stratégie de la main-d'œuvre, qui comprendra les actions suivantes :

- Favoriser la rétention et le retour de travailleurs expérimentés sur le marché du travail en :
 - Prévoyant un congé de cotisations au Régime de rentes du Québec pour les 62 ans et plus ;
 - Doublant l'exemption d'impôts pour les personnes de 65 ans et plus pour la faire passer à 30 000 \$.
- Continuer les efforts de requalification des travailleurs vers les secteurs où la demande est la plus forte ;
- Assurer la transparence des besoins de main-d'œuvre dans le secteur public, principalement dans les différents réseaux, par une publication trimestrielle des besoins, notamment pour mieux planifier la formation et l'embauche ;
- Favoriser le retour des jeunes parents sur le marché du travail en instaurant des places en services de garde pour tous à 8,70 \$;
- S'assurer de soutenir une immigration qui contribue à pourvoir les postes vacants dans les régions et les secteurs les plus touchés ;
- Accélérer la reconnaissance des diplômés des travailleurs qui proviennent d'une autre province ou d'un autre pays.

De même, de façon spécifique pour le réseau de la santé, nous lutterons contre la pénurie de main-d'œuvre sur plusieurs volets, notamment :

- En mettant fin au temps supplémentaire obligatoire ;
- En assurant de meilleures conditions de travail pour les infirmières en appliquant des ratios personnel-patient plus sécuritaires ;
- En augmentant le nombre d'inscriptions en sciences infirmières et en médecine, notamment dans les régions ;
- En triplant le nombre d'infirmières-praticiennes spécialisées (IPS) dans le réseau d'ici 2030 ;
- En accélérant l'obtention des certificats de sélection du Québec (CSQ) pour les travailleurs temporaires étrangers et les étudiants étrangers diplômés au Québec dans les domaines de la santé et des services sociaux ;
- En déployant une campagne de recrutement dans les autres provinces pour attirer au Québec du personnel déjà formé ;
- Et en coordonnant une offensive à l'étranger pour des catégories d'emploi particulièrement demandées comme les anesthésistes, les pharmaciens d'établissement, les inhalothérapeutes et les infirmières.

Prendre soin des personnes vulnérables

Les personnes vulnérables, dont les aînés, ont des besoins particuliers. La pandémie a mis en évidence certains besoins essentiels auxquels nous avons le devoir de répondre et pour y arriver, il faut tout d'abord leur donner accès à un médecin de famille en les priorisant. Avoir un médecin de famille, c'est un droit et il faut reprendre le travail pour y arriver. Nous allons également former deux fois plus de gériatres pour mieux répondre aux besoins des aînés. Nous allons déployer des unités de soins intensifs à domicile dans toutes les régions du Québec avec les outils informatiques appropriés et assurerons un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent auprès des aînés à domicile.

Le Parti libéral du Québec estime que la meilleure maison des aînés, c'est chez soi. C'est notamment pour cette raison que nous nous engageons à mettre en place une « Allocation aînés » pouvant atteindre 2 000 \$ annuellement pour soutenir les personnes de plus de 70 ans qui souhaitent rester à domicile. Cette allocation serait variable en fonction du revenu.

Pour les personnes vivant en CHSLD, il est nécessaire de mettre en place et maintenir des ratios personnel-patient sécuritaires. Nous allons déployer des pharmaciens d'établissements dans tous les CHSLD pour aider à la prise en charge des aînés qui y sont hébergés et nous assurer que leur médication est mieux ajustée et plus sécuritaire ;

Finalement, nous allons déclencher une commission d'enquête publique sur la gestion de la pandémie afin que plus jamais le Québec ne revive les événements de la première vague de la COVID-19 dont les aînés ont tragiquement fait les frais.

Quant aux personnes vivant avec un handicap, nous croyons qu'une attention toute particulière doit être portée à leur réalité. Pour cette raison, nous prenons l'engagement de nommer un ministre responsable des personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme et de créer un Secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme tel qu'il en existe déjà pour d'autres secteurs, comme les Affaires

autochtones et la Jeunesse. Nous croyons qu'avec un ministre et un secrétariat dédié exclusivement à cette clientèle, leur voix sera forte au Conseil des ministres.

Reconnaissance des organismes communautaires

Notre plateforme électorale ainsi que notre Charte des régions mettent de l'avant une vision de décentralisation afin de rapprocher les décisions des réalités vécues par les différentes régions du Québec. L'autonomie communautaire s'inscrit en droite ligne avec cette vision de redonner le pouvoir aux régions et aux instances locales par l'instauration d'un « réflexe région ».

Cette ambition rejoint votre volonté de décentraliser certaines décisions et de simplifier le travail des acteurs sur le terrain. L'instance la plus près des gens est souvent la mieux placée pour prendre des décisions adaptées à la réalité vécue sur le terrain.

Par ailleurs, notre plateforme électorale propose en plus de modifier certaines structures afin d'offrir une meilleure autonomie aux établissements de santé pour qu'ils soient plus près des gens et des partenaires comme les organismes communautaires. C'est aussi pourquoi nous proposons une refonte des conseils d'administration et des responsabilités des CIUSSS et des CISSS, en plus de proposer une nouvelle approche en matière de santé misant sur la prise en charge réelle des patients, par des médecins de famille appuyés par d'autres professionnels de la santé formant une équipe de soins interdisciplinaire. Assurément, les groupes communautaires auront à participer à cet ambitieux projet.

Plus spécifiquement, pour les organismes communautaires, nous proposons d'assurer un soutien plus prévisible et bonifié, notamment à ceux qui œuvrent auprès des aînés à domicile, en santé mentale, en aide juridique et pour les victimes de violences conjugales et sexuelles et d'investir autant dans l'aide aux organismes dans la lutte contre la violence armée que ce qui est investi dans l'opération policière Centaure.

Coût des médicaments

Toute personne établie au Québec de façon permanente doit être couverte par une assurance médicaments. La RAMQ administre le régime public d'assurance médicaments. Des assurances couvrant les médicaments sont aussi offertes par des régimes privés, sous la forme d'assurances collectives et de régimes d'avantages sociaux.

Le régime public d'assurance médicaments couvre 3,7 millions de personnes. Il continue de garantir à tous les citoyens un accès raisonnable et équitable aux médicaments requis par leur état de santé. Qui plus est, le Québec est la seule province canadienne où toute la population est obligatoirement couverte par un régime d'assurance médicaments.

Étant soucieux d'offrir des soins et des services de qualité à la population, nous sommes d'avis comme vous qu'il est important d'appliquer un contrôle pour diminuer les coûts des médicaments. Les économies générées seront réinvesties dans le système de santé, afin d'améliorer l'accessibilité aux soins et aux services.

Malheureusement, encore trop de Québécois font le choix de se priver de médicaments en raison de leur situation financière. La hausse importante du coût de la vie n'est pas étrangère à cette situation. C'est

pourquoi nous souhaitons agir en offrant aux Québécoises et aux Québécois des « coûts de pouce » qui leur permettront de passer cette période inflationniste un peu plus aisément. Nous baisserons donc les impôts de la classe moyenne, gèlerons les tarifs d'électricité le temps de remettre en place un mécanisme indépendant de détermination des tarifs, nous cesserons de prélever la taxe de vente (TVQ) sur la facture d'électricité jusqu'à ce que nouveau mécanisme soit en place et nous enlèverons la TVQ sur les produits de première nécessité, par exemple le dentifrice, le savon pour le corps, le shampoing, les médicaments en vente libre.

Nous agissons aussi en matière de logement abordable, avec plusieurs propositions contenues à notre plateforme dont notamment la bonification de l'offre de logements sociaux en déployant un plan d'investissement bonifié sur 10 ans afin de construire 50 000 nouvelles unités.

L'effet cumulé de ces mesures aura pour effet d'agir sur le portefeuille des Québécoises et des Québécois afin d'éviter des situations comme celle que vous dénoncez.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos questionnements/enjeux seront étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous

Nous vous prions d'agréer, madame Verdon, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale